

La laïcité ignorée par l'Union européenne

La laïcité ne fait toujours pas partie des principes de l'Union européenne, alors même que le récent **traité de Lisbonne** fait référence aux «*héritages religieux de l'Europe*». Comme dans le projet de constitution européenne rejeté le 29 mai 2005, **une place d'exception est accordée aux**

«**églises**», en «*reconnaissant leur identité et contribution spécifique*» et en prévoyant que «*l'Union maintient un dialogue, transparent et régulier avec les églises*» (nouvel article 16 C du Traité sur le fonctionnement de l'union européenne). Les partenaires sociaux ne bénéficient pas d'un tel privilège insti-

tutionnel ! Reprise par le traité de Lisbonne, la charte des droits fondamentaux reconnaît dans son article 10 **un droit à la manifestation publique des croyances qui contredit notamment la loi laïque française qui interdit le port de signes religieux à l'école.**

Offensive cléricale en Europe

Dans plusieurs pays européens, les clergés, en particulier catholiques, multiplient les interventions de plus en plus virulentes non seulement dans le débat public mais même directement dans l'arène politique et électorale. L'Église catholique espagnole est ainsi entrée ouvertement en campagne contre le gouvernement socialiste de Zapatero. Dans une note publique du 30 janvier, l'épiscopat espagnol donne des indications très précises pour «*stimuler l'exercice responsable du vote*». Et il condamne toute une série de lois votées souverainement par le Parlement : légalisation des unions homosexuelles, réforme du divorce, fin de l'enseignement religieux obligatoire à l'école remplacé par de l'éducation civique. Dans le même texte, les évêques espagnols vont jusqu'à dénoncer toute forme laïque de société : «*il n'est pas juste d'essayer de construire une société sans références religieuses, sans culte de Dieu*». Un peu plus tôt, le 30 décembre, l'Église espagnole avait même organisé un immense meeting à Madrid. L'archevêque de Tolède y avait accusé la gauche de faire «*vaciller les bases de la famille avec des lois iniques et injustes*». Et l'archevêque de Valence avait enfoncé le clou en affirmant carrément que «*la culture de la laïcité radicale est une tromperie qui ne conduit qu'à l'avortement et au divorce express et mène à la dissolution de la démocratie*». Signe très inquiétant, la manifestation était directement organisée en lien avec le Vatican, puisqu'elle a été ponctuée d'une retransmission sur écran géant d'un message de soutien du pape en direct depuis le Vatican ! Cet interventionnisme cléricale du pape Benoît XVI se traduit aussi en Italie. Le 17 janvier dernier, le pape s'était en effet fait inviter à l'université de la Sapienza, la plus grande université publique de Rome, pour y prononcer la leçon inaugurale de rentrée ! Face au tollé suscité dans la communauté scientifique du pays par cette confusion entre enseignement et religion, le pape a été contraint d'annuler sa visite. Mais il a aussitôt engagé une campagne contre la prétendue «*intolérance laïque*».

ENSEMBLE, DÉFENDONS LA LAÏCITÉ

NOM Prénom

Adresse.....

CP..... Ville

Tél. E-mail.....

Je soutiens la position de PRS sur la laïcité

Je souhaite être informé(e) des activités de PRS

Je souhaite adhérer à PRS

Signature



www.pourlarepubliquesociale.org

Coupon à renvoyer à Pour la République Sociale - BP 30 007 - 91 301 Massy Cedex



SPÉCIAL LAÏCITÉ

DÉFENDRE LA LAÏCITÉ, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS

Le 20 décembre dernier, au Vatican, Nicolas Sarkozy prononçait en qualité de président de la République Française un discours qui annonce une **complète remise en cause de la laïcité dans notre pays.**

Le document que vous avez entre les mains revient sur le contenu de ses propos et sur les dangers qu'ils représentent.

Nous sommes convaincus que **la laïcité nous concerne tous.**

Elle est l'affaire de tous les citoyens qui refusent d'être triés selon leur appartenance -ou non- à telle ou telle communauté.



Elle est l'affaire de tous les croyants qui refusent que l'Etat se mêle de leur foi personnelle.

Elle est l'affaire de tous les non croyants qui tiennent au droit de ne pas croire.

Elle est l'affaire de tous les républicains, pour qui la loi commune doit découler d'un débat argumenté, éclairé, raisonné.

Elle est l'affaire des syndicalistes, qui ne distinguent pas les salariés selon leurs croyances, et veulent une loi égale pour tous afin de garantir des droits sociaux communs à tous.

Elle est l'affaire des partisans de la paix, qui combattent le choc des civilisations et la volonté des fondamentalismes religieux de se mêler des affaires du monde.

Ce document est donc un appel à ce que chaque citoyen se forge sa propre conviction et **s'implique en conscience** dans ce débat.

Ensemble, défendons la laïcité.

Sarkozy sur la ligne du «choc des civilisations»

En insistant sur «*des racines essentiellement chrétiennes*» que la France devrait «*reconnaître et valoriser*», le Président inscrit notre pays dans la logique du choc des civilisations théorisée aux États-Unis. Dès son discours aux ambassadeurs du 27 août 2007, n'avait-il pas affirmé que le premier défi mondial de notre temps serait «*le choc entre l'Islam et l'Occident*» ? Le discours de Latran n'a donc pas exprimé un point de vue passager mais une position fondatrice. En Arabie Saoudite le 14/01/2008, le chef de l'Etat a même vanté «*Dieu qui n'asservit pas l'homme mais qui le libère*», «*rempart contre l'orgueil démesuré des hommes*». Une posture de foi qui est contraire à la laïcité des institutions républicaines, à commencer par la fonction présidentielle qui doit s'adresser à tous les citoyens quelles que soient leurs options à propos de la religion. Dans son discours au dîner du CRIF le 13/02/2008, le président a de nouveau insisté sur le **lien indissoluble selon lui entre civilisation et religion.**

D'où vient la laïcité ?

La laïcité française est le résultat d'une histoire cruelle. Les violences religieuses, d'abord contre les juifs de France dès l'an mille, puis contre les protestants, les tentatives des papes de se soumettre les rois puis de remettre en cause la République, ont nourri des déchirements qui semblaient sans fin. La nécessité d'une séparation des églises et de l'Etat s'est d'abord présentée comme la solution pratique pour garantir durablement la liberté de conscience et donc la paix civile.

La laïcité est ensuite devenue un fondement de la République. Car elle vise à garantir que l'espace public appartient bien à tous les citoyens sans exception, sans distinction d'origine ou de croyance, égaux pour faire et respecter la loi.

La laïcité garantit ma liberté de respecter la loi morale ou religieuse que je choisis mais m'interdit de l'imposer aux autres. Comme citoyen appelé à participer à la formation de la loi, je ne puis donc envisager le bien de tous d'après mes impératifs singuliers mais d'après la seule exigence de l'intérêt général. Celui-ci ne saurait être la conclusion d'une vérité révélée, source d'arbitraire et de violence.

Il ne peut être que le résultat de la délibération collective menée sous l'égide de la raison.

L'institutionnalisation des églises est en marche

Dans son discours de Latran, Sarkozy a souhaité développer «un dialogue institutionnel régulier avec les églises» qu'il prétend avoir inauguré dès 2002 au ministère de l'Intérieur.

Cette institutionnalisation des églises va directement à l'encontre de la loi de 1905 de séparation des églises et de l'Etat qui dispose que «la République ne reconnaît aucun culte». Pourtant, le gouvernement a déjà embrayé sur la volonté du chef de

l'Etat et l'implication des églises dans le travail gouvernemental s'est déjà intensifiée. Une réunion de dialogue entre l'église catholique et le gouvernement s'est tenue le 7 février en présence d'un nombre exceptionnel de ministres : en plus du Premier ministre, étaient notamment présents les ministres de l'intérieur, du travail, de l'enseignement supérieur et de la culture.

On observait la même disproportion dans

la représentation officielle de l'Etat au dîner annuel du CRIF. Alors qu'elle était traditionnellement cantonnée à la présence du premier ministre, on y comptait cette année le président, le premier ministre et une vingtaine de ministres. Une manière d'acter la reconnaissance des organisations religieuses et communautaires comme interlocuteurs officiels de l'Etat sur toutes les questions touchant au gouverner du pays.

Les pistes antilaïques du «rapport Machelon»

Quand il était ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy avait commandé à une commission, présidée par le professeur Machelon, un rapport sur les relations entre les pouvoirs publics et les cultes qui lui a été remis en 2006. Loin d'être aujourd'hui abandonné, ce rapport sert de base de travail au gouvernement comme l'a confirmé la ministre de l'intérieur Alliot Marie dans La Croix du 25 janvier 2008 : «certaines modalités de la loi de 1905 doivent être adaptées. C'était le sens du rapport Machelon, et c'est le rôle du groupe de travail que j'ai mis en place avec tous les cultes».

Or le contenu de ce rapport préfigure de graves reculs de la laïcité dans notre pays :

- **La laïcité réduite à la liberté religieuse**
Produit par une commission dominée par les intérêts des religions, le rapport présente une approche très restrictive de la laïcité qui ne serait que l'affaire des

religions et non pas celle de tous les citoyens. Le rapport cherche à renforcer le rôle public des religions sans réfléchir à l'intérêt général du pays.

- **Le financement public des lieux de culte**

En rupture avec la loi de 1905, le rapport Machelon propose de légaliser les subventions publiques pour la construction des lieux de culte. Cela au nom d'une logique communautariste où les religieux seraient chargés d'encadrer les pauvres : «les aides directes à l'investissement manifesteraient la sollicitude de la République envers des groupes sociaux qui souffrent souvent de relégation sociale».

- **La reconnaissance d'utilité publique des religions**

Le rapport propose d'élargir l'objet des associations culturelles, jusqu'ici stric-

tement cantonné à l'exercice du culte pour garantir la séparation entre sphère publique et privée.

Cet élargissement permettrait à de nombreuses sectes (comme la Scientologie), dont l'objet n'est pas seulement culturel mais aussi commercial, de prétendre au statut d'associations culturelles avec les avantages, notamment fiscaux qui vont avec.

Et à long terme, le rapport propose carrément «la création d'une forme particulière de reconnaissance d'utilité publique pour les activités religieuses». Ce serait tourner complètement le dos au principe de la loi de 1905 qui veut que l'Etat ne s'occupe pas de religion. Pour revenir au contraire à la logique du concordat de Napoléon où les religions avaient un statut public en l'échange de leur soumission au pouvoir politique.

L'ÉCOLE EN PREMIÈRE LIGNE

Les partisans d'un rôle public et social des religions ciblent particulièrement la formation des jeunes. Sarkozy a ainsi commencé dans son discours de Latran à remettre en cause le rôle de l'école laïque : «dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur». Et il ne s'est pas arrêté là, puisqu'il a aussi insisté à l'inverse sur la nécessité de promouvoir le rôle des églises dans la formation des jeunes, en saluant «dans les congrégations, dans le sacerdoce,

dans l'épiscopat», la «contribution à (...) la formation des intelligences et des cœurs.» Il leur a promis : «partout où vous agirez, dans les banlieues, dans les institutions, auprès des jeunes, dans le dialogue inter-religieux, dans les universités, je vous soutiendrai».

Les pistes de concrétisation n'ont pas tardé à apparaître dès le discours de Sarkozy au CRIF le 20 février 2008 : «nos enfants ont aussi le droit de rencontrer, à un moment de leur formation intellectuelle et humaine, des religieux engagés qui les ouvrent à la question spirituelle et

à la dimension de Dieu.» Organisée à l'initiative de l'Etat, cette rencontre des jeunes avec des religieux irait exactement à l'encontre de toute l'action laïque accomplie depuis les années 1880 pour affranchir l'éducation des jeunes des pressions cléricales.

La III^e République avait mis en effet près de 30 ans pour écarter les congrégations religieuses de l'instruction publique et laïciser l'enseignement primaire puis secondaire afin de garantir que l'école de la République soit vraiment l'école de tous.

Quand le gouvernement piétine la laïcité à l'école

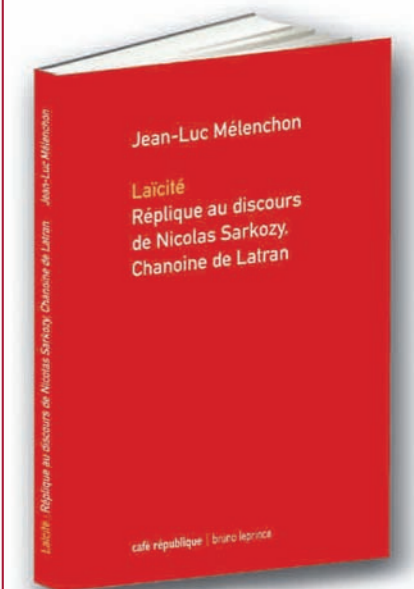
→ Rallonges pour l'enseignement privé et coupes sombres pour l'enseignement public

Le ministère de l'éducation nationale a décidé d'accorder à l'enseignement confessionnel des moyens supplémentaires en banlieue, alors même que les écoles publiques font l'objet de coupes sombres. Dès la rentrée 2008, **une rallonge spéciale de 90 millions d'euros est prévue notamment pour financer l'ouverture de 50 nouvelles classes de l'enseignement confessionnel en banlieue.** C'est une rupture majeure avec le principe de parité entre l'enseignement public et privé et une menace pour la laïcité de l'école.

→ Menaces sur la mixité scolaire

Sous couvert d'une transposition de directive européenne, la droite a fait passer dans le projet de loi sur les discriminations une disposition qui légalise «l'organisation d'enseignements par regroupement des élèves en fonction de leur sexe». Cela ne résulte pourtant d'aucune obligation européenne, mais seulement d'un choix du gouvernement, manifestement dicté par des groupes communautaires et des établissements confessionnels. Cela **ouvre la voie à la prise en compte dans l'organisation des enseignements de préjugés sexuels d'origine religieuse ou communautaire.** Comme le refus de la présence mixte de garçons et de filles dans les piscines ou encore en cours de biologie pour les parties de programme consacrées à la reproduction et à la contraception.

La réplique de Jean-Luc Mélenchon à Sarkozy



80 pages – 5 euros.

En librairie ou par correspondance sur www.cafe-republique.fr

**Pour aller plus loin,
PRS organise des ateliers de lecture du «rapport Machelon».
Plus d'infos sur www.pourlarepubliquesociale.org**